

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,  
au Chef du Département politique, G. Motta*

L

Paris, 17 novembre 1936

Hier, j'ai été rendre visite au nouvel Ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Bullitt, qui arrive de Moscou, où il a passé trois ans.

[...]<sup>1</sup>

2° ... l'attention de mon interlocuteur a, dès son arrivée récente en France, été attirée sur le «trou de Bâle»<sup>2</sup> lequel pourrait exercer son attraction sur une armée d'invasion allemande qui éviterait ainsi la «ligne Maginot» que les généraux français estiment inexpugnable et qui doit être encore améliorée dans le Nord.

Récemment, j'ai aussi entendu des allusions étrangères au dit «trou de Bâle».

Comme l'effort actuel de notre état-major général est abondamment discuté dans la presse suisse, cela ne m'a pas paru dévoiler un secret d'Etat que de raconter à M. Bullitt les projets suisses.

1° de construction de travaux de fortification volante et

2° de recrutement temporaire de troupes spéciales.

Cette conversation m'engage à vous demander ce que devient la désignation d'un officier suisse pour exercer en France les fonctions d'attaché militaire<sup>3</sup>.

---

1. Selon Bullitt, les chances de voir se produire une attaque allemande sur la Russie sont très faibles en raison de la distance et du nombre de pays à traverser.

2. Cf. n° 339 et annexes.

3. Le souhait du ministre sera exaucé en 1938 par la désignation du major R. de Blonay comme attaché militaire. Deux autres attachés militaires sont désignés à la même occasion par le Département militaire, à Berlin et Rome (E 27, Archiv-Nr. 9750).